

Une formation sur la prise en charge du harcèlement organisée par le Collectif de prévention – CCPA

06 mai 2021

Dans le cadre de sa politique jeunesse communautaire, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle coordonne le Collectif de Prévention composé de différents partenaires : structures santé, établissements scolaires, structures jeunesse... Tout au long de l'année, des actions sont mises en place pour informer et sensibiliser les jeunes et les professionnels sur différents thèmes : harcèlement, prévention sexuelle, addiction...

C'est dans ce cadre qu'une formation sur la prise en charge du harcèlement est organisée. L'actualité récente et les faits divers liés au harcèlement rappelle à quel point le protocole de traitement du harcèlement doit être efficace. Ainsi, les membres du Collectif de prévention, en partenariat avec le coordonnateur jeunesse, organisent une formation sur la prise en charge du harcèlement grâce à la méthode de la préoccupation partagée.

L'objectif de cette formation est donc double :

- **Travailler avec les intimidateurs afin de les conduire à changer de posture ;**
- **Accompagner la victime afin de restaurer son sentiment de légitimité et sa confiance en soi.**

Cette formation est animée par les fondateurs du Centre ReSIS (Le centre de Ressources et d'Etudes Systémiques contre les Intimidations Scolaires) :

Jean-Pierre BELLON, professeur de philosophie de formation est membre du comité d'experts contre le harcèlement au sein du Ministère de l'Education Nationale. Il est également auteur de plusieurs ouvrages et fondateur du site : www.harcelement-entre-élèves.com

Marie QUARTIER est professeur agrégé de lettres, auparavant enseignante en collèges et lycées. Elle est notamment spécialisée dans l'accompagnement des problématiques des enseignants et des élèves en souffrance à l'école.

Cette formation, destinée aux encadrants, professionnels au sein d'établissements scolaires et structures jeunesse du territoire, va se dérouler autour de trois temps forts : le visionnage de modules vidéos (début mai), une classe virtuelle (mi-mai) et une journée de formation en présentiel (fin juin).

Plus d'une cinquantaine de professionnels du territoire vont participer à cette **formation qui va se dérouler du 3 mai au 24 juin** et qui est cofinancée par la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle et la Région Auvergne – Rhône-Alpes.



PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
Coordonnateur jeunesse : Heddi MARTINEZ
heddi.martinez@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

